

Déclaration de début d'activité pour un micro-entrepreneur

Le CFE (Centre de Formalités des Entreprises) vous informe et détermine, avec vous, la liste des pièces justificatives nécessaires à votre formalité.

PIECES SPECIFIQUES

sauf salariées » en cours de validité ou 1 copie du récépissé de demande de la carte de séjour

Dans tous les cas

- Formulaire P0 CMB Micro-Entrepreneur*
- Imprimé fiscal
- Déclaration sur l'honneur de non-condamnation*
- Attestation de notification du conjoint collaborateur
- Attestation de délivrance de l'information donnée par le commerçant à son conjoint
- Autorisation du propriétaire
- Pouvoir

(*remis lors de la réunion)

Pour la personne

Nationalité française :

- Extrait d'acte de naissance en original datant de moins de 3 mois (délivré par Mairie du lieu de naissance)
- Copie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport en cours de validité

Nationalité étrangère :

Etranger résidant en France (Union Européenne, Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein, Andorre, Monaco)

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité + traduction libre certifiée conforme par le dirigeant concerné
- Pour les ressortissants de la Croatie, 1 copie de la carte de séjour portant la mention «Union Européenne toutes activités professionnelles

Etranger résidant en France (autres nationalités)

- 1 copie recto-verso d'un titre de séjour ou 1 copie du récépissé de demande d'un titre de séjour en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel.
- 1 copie de la carte de résident en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel.

Situation matrimoniale

En cas de mariage sous le régime de la communauté légale ou conventionnelle :

- Un exemplaire de l'attestation de délivrance de l'information donnée par le commerçant à son conjoint sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs (ci-joint)
- **Ajouter 8.45 €** si dépôt de l'attestation de délivrance de l'information au conjoint commun en biens

Pour la personne liée par le pacte civil de solidarité (PACS) :

- Copie du livret de famille (avec la mention PACS) ou certificat de PACS délivré par le tribunal d'instance ou extrait d'acte de naissance (avec la mention PACS) uniquement en cas de la mention de conjoint collaborateur.

Pour le conjoint collaborateur :

- Une attestation de notification signée par les 2 conjoints

Pour l'adresse de l'entreprise

Si création:

- Copie du Bail commercial
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom et prénom du micro entrepreneur (copie facture eau, électricité ou téléphone)
- Si le micro entrepreneur est hébergé, attestation d'hébergement et copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois aux noms et prénom de la personne qui héberge.

Si achat du fonds :

- Copie de l'acte d'acquisition du fonds de commerce enregistré
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou un exemplaire du journal d'annonces légales.

Si location gérance ou gérance mandat, licitation, partage ou apport :

- Copie de l'acte de location gérance, ou du contrat de gérance mandat, ou copie de l'acte de partage, ou copie du contrat d'apport
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou un exemplaire du journal d'annonces légales.

Si donation :

- Copie de l'acte de donation.

Pour l'activité

Si réglementée :

- **Copie de l'autorisation provisoire ou définitive du diplôme ou du titre** nécessaire à l'activité de la personne immatriculée.
- **Un pouvoir** en original du commerçant s'il n'a pas signé lui-même le formulaire

Pour l'affiliation au SSI

- N° Sécurité sociale

TARIFS

Les frais Greffe peuvent varier d'un territoire à l'autre, nous vous invitons à consulter votre Centre de Formalités des Entreprises.

Le CFE vous accompagne dans vos démarches juridiques, administratives, fiscales et sociales.

Vos contacts de proximité

CCI AISNE
Séverine BETEMS
03 23 06 01 96
cfe@aisne.cci.fr

CCI AMIENS-PICARDIE
Nathalie THERASSE
03 22 82 22 42
cfe@amiens-picardie.cci.fr

CCI ARTOIS
Nathalie BOUTONNET
03 21 50 47 90
cfe@artois.cci.fr

CCI GRAND HAINAUT
Sylvie OLEJNIK
03 27 51 31 65
cfe@grandhainaut.cci.fr

CCI GRAND LILLE
Pascale PONCHEL
03 20 63 78 71
cfe@grand-lille.cci.fr

CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE
Bénédicte WAYMEL
03 21 46 00 00
cfe@littoralhautsdefrance.cci.fr

CCI OISE
Elisabeth BOUVART
03 44 79 90 11
elisabeth.bouvard@cci-oise.fr